

AU CONSEIL DES MINISTRES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le haut commandement maritime

M. Pflüger, ministre de la Marine, a fait signer par le président de la République les décrets désignant à l'avance, au cas où il y aurait lieu de procéder à la nomination de nouveaux commandants en chef de la flotte, les vice-amiraux Drujon et Drouin, ainsi que les capitaines de vaisseau Deshayes et Lamoignon.

L'exposition de 1937

M. Drouin, ministre du Commerce, a informé le Conseil des ministres qu'il avait réglé, en accord avec le préfet de la Seine, les termes d'une convention entre l'Etat et la Ville de Paris en vue de l'organisation de l'exposition de 1937. Il a fait connaître, d'autre part, qu'un accord était intervenu entre la France et la Belgique, qui comporte pour notre pays une amélioration appréciable de nos exportations.

Dans la marine marchande

M. William Bertrand, ministre de la Marine marchande, a soumis à la séance du 26 mai 1934, une convention entre l'Etat et la République de l'organisation de l'exposition de 1937. Il a fait connaître, d'autre part, qu'un accord était intervenu entre la France et la Belgique, qui comporte pour notre pays une amélioration appréciable de nos exportations.

Le programme des grands travaux

M. Marquet, ministre du Travail, a rendu compte au Conseil des ministres de ses démarches auprès du ministre de l'Intérieur, le ministre des Travaux publics, le ministre des Finances et le ministre de la Santé publique en vue de l'élaboration d'un programme des grands travaux.

La Sûreté générale réorganisée

Sur la proposition de M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, le gouvernement vient d'arrêter définitivement le plan de réorganisation de la Sûreté nationale, en vue de la doter des installations modernes et des cadres de commandement et d'action qui, de l'avis de tous, lui étaient indispensables.

Suppression d'emplois, rénovation des cadres, coordination des mesures de police

Sur la proposition de M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, le gouvernement vient d'arrêter définitivement le plan de réorganisation de la Sûreté nationale, en vue de la doter des installations modernes et des cadres de commandement et d'action qui, de l'avis de tous, lui étaient indispensables.

Des décrets et des arrêtés d'application

En ce qui concerne la réorganisation de la Sûreté nationale, le ministre de l'Intérieur a pris plusieurs arrêtés d'application.

La réforme sera très prochainement promulguée

Le ministre de l'Intérieur a annoncé que la réforme de la Sûreté nationale sera très prochainement promulguée.

REFORME de l'Administration Préfectorale

Le ministre de l'Intérieur a annoncé que la réforme de l'Administration Préfectorale sera très prochainement promulguée.

Economies par réduction d'effectifs et de mises à la retraite

Le ministre de l'Intérieur a annoncé que la réforme de l'Administration Préfectorale sera très prochainement promulguée.

REFORME de l'Administration Préfectorale

Le ministre de l'Intérieur a annoncé que la réforme de l'Administration Préfectorale sera très prochainement promulguée.

Economies par réduction d'effectifs et de mises à la retraite

Le ministre de l'Intérieur a annoncé que la réforme de l'Administration Préfectorale sera très prochainement promulguée.

REFORME de l'Administration Préfectorale

Le ministre de l'Intérieur a annoncé que la réforme de l'Administration Préfectorale sera très prochainement promulguée.

Economies par réduction d'effectifs et de mises à la retraite

Le ministre de l'Intérieur a annoncé que la réforme de l'Administration Préfectorale sera très prochainement promulguée.

REFORME de l'Administration Préfectorale

Le ministre de l'Intérieur a annoncé que la réforme de l'Administration Préfectorale sera très prochainement promulguée.

Economies par réduction d'effectifs et de mises à la retraite

Le ministre de l'Intérieur a annoncé que la réforme de l'Administration Préfectorale sera très prochainement promulguée.

REFORME de l'Administration Préfectorale

Le ministre de l'Intérieur a annoncé que la réforme de l'Administration Préfectorale sera très prochainement promulguée.

Economies par réduction d'effectifs et de mises à la retraite

Le ministre de l'Intérieur a annoncé que la réforme de l'Administration Préfectorale sera très prochainement promulguée.

UN MONUMENT AUX "REPRÉSENTÉS" DU FRONT DE VERDUN

Il sera inauguré le 21 mai à Flabas (Meuse)

En 1934, le Lieutenant Léon CUVELLE, de Verdun, qui avait été fait prisonnier de guerre pendant la bataille de Verdun, a écrit un livre intitulé "Les Représentés".

Le livre de Léon Cuvelle est un ouvrage de haute tenue littéraire et historique. Il raconte les souffrances et les privations des soldats de Verdun.

Le monument sera inauguré le 21 mai à Flabas (Meuse). C'est une œuvre de haute portée symbolique.

Le monument sera inauguré le 21 mai à Flabas (Meuse). C'est une œuvre de haute portée symbolique.

Le monument sera inauguré le 21 mai à Flabas (Meuse). C'est une œuvre de haute portée symbolique.

Le monument sera inauguré le 21 mai à Flabas (Meuse). C'est une œuvre de haute portée symbolique.

Le monument sera inauguré le 21 mai à Flabas (Meuse). C'est une œuvre de haute portée symbolique.

Le monument sera inauguré le 21 mai à Flabas (Meuse). C'est une œuvre de haute portée symbolique.

Le monument sera inauguré le 21 mai à Flabas (Meuse). C'est une œuvre de haute portée symbolique.

Le monument sera inauguré le 21 mai à Flabas (Meuse). C'est une œuvre de haute portée symbolique.

Le monument sera inauguré le 21 mai à Flabas (Meuse). C'est une œuvre de haute portée symbolique.

Le monument sera inauguré le 21 mai à Flabas (Meuse). C'est une œuvre de haute portée symbolique.

Le monument sera inauguré le 21 mai à Flabas (Meuse). C'est une œuvre de haute portée symbolique.

Le monument sera inauguré le 21 mai à Flabas (Meuse). C'est une œuvre de haute portée symbolique.

Le monument sera inauguré le 21 mai à Flabas (Meuse). C'est une œuvre de haute portée symbolique.

Le monument sera inauguré le 21 mai à Flabas (Meuse). C'est une œuvre de haute portée symbolique.

Le monument sera inauguré le 21 mai à Flabas (Meuse). C'est une œuvre de haute portée symbolique.

Le monument sera inauguré le 21 mai à Flabas (Meuse). C'est une œuvre de haute portée symbolique.

LA BANQUE DES COOPÉRATIVES est mise en liquidation judiciaire

Le tribunal de commerce de la Seine, présidé par M. Piquet, a prononcé vendredi la liquidation judiciaire de la Banque des Coopératives.

M. Maurice Camin, l'un des membres du Conseil d'Administration de la Banque des Coopératives, a déclaré en apprenant la mise en liquidation judiciaire de cette banque.

Le liquidateur judiciaire était désigné par le tribunal de commerce de la Seine, présidé par M. Piquet, a prononcé vendredi la liquidation judiciaire de la Banque des Coopératives.

Dores et déjà, le Conseil d'Administration envisage toutes mesures utiles et très prochainement, toutes les dispositions seront prises à cette fin.

Au reste, vous savez que les difficultés de la Banque ne provenaient que de rétroactions de panique. Ce n'est pas cela qui frappera de mort notre mouvement. Jamais liquidation judiciaire n'est prévue.

MORT MYSTÉRIEUSE d'un directeur d'usine à Douai

Son cadavre a été retiré d'un abreuvoir et on se perd en conjectures sur les causes de sa fin tragique

Hier matin, vers huit heures, des habitants de la rue Stores, à Douai, n'étaient pas parvenus à retirer du bras de l'abreuvoir un cadavre d'un homme en bras de chemise.

La police, avisée, eut tôt fait d'établir l'identité de l'infortuné. Il s'agissait de M. Bénédict, directeur de l'usine de conserves alimentaires Saint-Gervais, installée rue Martin-du-Nord.

Par suite de la dissolution de la société, M. Bénédict, qui demeurait en garni rue de Canteleu, 24, avait été privé de son emploi. Mais il avait retrouvé une situation et devait rejoindre son nouveau poste à Vieux-François.

C'est ainsi que, résolu à quitter Douai lundi dernier par le premier train à destination de Paris, où se trouvait sa femme et sa fille, M. Bénédict prit son billet de chemin de fer dans la journée de dimanche et fit enregistrer ses bagages.

Puis, il était allé voir des amis avec lesquels, dimanche soir, pour fêter son départ, il se rendait dans un bar américain de la rue d'Annoy.

La fête se poursuivait fort avant dans la nuit et, quand M. Bénédict, vers quatre heures du matin, sortit de l'établissement, il y avait longtemps que ses amis l'avaient quitté.

On peut supposer que l'infortuné aura longé le canal de la Scarpe et qu'accidentellement il sera tombé à l'eau. Il voulait franchir la passerelle de l'entrée des eaux, à quelques mètres de la petite dérivation qui alimente l'abreuvoir de la rue Stores.

M. Bénédict qui, au sortir du bar, était vêtu d'un veston et d'un pardessus, a été retrouvé sans l'un et l'autre.

A supposer qu'il les ait retirés lui-même pour une raison quelconque, il semble qu'on les aurait trouvés.

D'après les renseignements recueillis par l'enquête, le malheureux devait être en possession d'une somme de 120 francs et trois mille francs, renfermés dans le portefeuille qu'il portait dans son veston.

Sur lui on a trouvé deux montres, dont une en or, et un portefeuille contenant 125 francs et un billet de chemin de fer.

D'autre part, le cadavre ne porte aucune trace de coups, ce qui semble devoir écarter l'hypothèse d'une agression.

La femme de M. Bénédict, inquiète de ne pas recevoir de nouvelles de son mari, qu'elle attendait depuis lundi, est arrivée à Douai vendredi avec sa fille.

LE DRAME SANGlant D'AUCHEL

Szalay, meurtrier de son compatriote Masztalek a été interrogé

Nous avons relaté, hier, l'effroyable drame qui s'est déroulé, dans la nuit du 3 au 4 mai, au n° 27 de la rue d'Oulans à Auchel, où le Polonois Jean Masztalek fut tué par son compatriote Szalay.

Le meurtrier a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Le meurtrier a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Le meurtrier a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Le meurtrier a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Le meurtrier a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Le meurtrier a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Le meurtrier a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Le meurtrier a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Le meurtrier a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Le meurtrier a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Le meurtrier a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Le meurtrier a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Le meurtrier a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Le meurtrier a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Le meurtrier a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Le meurtrier a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Le meurtrier a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

LE SCANDALE DE LA COOPÉRATIVE de reconstitution de Saint-Amand

Folles générosités

Le singulier altruisme de Drujon, amateur de donner, de jeter en l'air son argent, apparaît chez lui dès son jeune âge.

Au moment de la constitution de la coopérative de reconstitution de Saint-Amand, Drujon avait apporté une somme de 100 francs.

Drujon a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Drujon a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Drujon a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Drujon a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Drujon a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Drujon a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Drujon a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Drujon a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Drujon a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Drujon a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Drujon a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Drujon a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Drujon a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Drujon a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Drujon a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

Drujon a été interrogé par le magistrat instructeur de la Seine, M. Houdet.

LE PRIX DE LA VIANDE DANS LE NORD

Le Comité d'action économique en a établi le barème pour la vente au détail

Le comité d'action économique du département du Nord, commission de la viande, nous prie d'insérer le tableau officiel indiquant des prix de vente au détail de la viande de bœuf.

Ces prix sont applicables à partir du 7 mai 1934, étant donné que le prix de gros d'achat au kilo est de 1 fr. 60 en première qualité, de 5 fr. en seconde.

Prix de vente maxima au détail (ces prix peuvent toutefois être majorés de 0 fr. 35 au kilogramme dans les villes où existe un abattoir).

1^{re} qualité, 17,25; 2^e qualité, 16,25; 3^e qualité, 15,25; 4^e qualité, 14,25; 5^e qualité, 13,25; 6^e qualité, 12,25; 7^e qualité, 11,25; 8^e qualité, 10,25; 9^e qualité, 9,25; 10^e qualité, 8,25.

1^{re} qualité, 17,25; 2^e qualité, 16,25; 3^e qualité, 15,25; 4^e qualité, 14,25; 5^e qualité, 13,25; 6^e qualité, 12,25; 7^e qualité, 11,25; 8^e qualité, 10,25; 9^e qualité, 9,25; 10^e qualité, 8,25.

1^{re} qualité, 17,25; 2^e qualité, 16,25; 3^e qualité, 15,25; 4^e qualité, 14,25; 5^e qualité, 13,25; 6^e qualité, 12,25; 7^e qualité, 11,25; 8^e qualité, 10,25; 9^e qualité, 9,25; 10^e qualité, 8,25.

1^{re} qualité, 17,25; 2^e qualité, 16,25; 3^e qualité, 15,25; 4^e qualité, 14,25; 5^e qualité, 13,25; 6^e qualité, 12,25; 7^e qualité, 11,25; 8^e qualité, 10,25; 9^e qualité, 9,25; 10^e qualité, 8,25.

1^{re} qualité, 17,25; 2^e qualité, 16,25; 3^e qualité, 15,25; 4^e qualité, 14,25; 5^e qualité, 13,25; 6^e qualité, 12,25; 7^e qualité, 11,25; 8^e qualité, 10,25; 9^e qualité, 9,25; 10^e qualité, 8,25.

1^{re} qualité, 17,25; 2^e qualité, 16,25; 3^e qualité, 15,25; 4^e qualité, 14,25; 5^e qualité, 13,25; 6^e qualité, 12,25; 7^e qualité, 11,25; 8^e qualité, 10,25; 9^e qualité, 9,25; 10^e qualité, 8,25.

1^{re} qualité, 17,25; 2^e qualité, 16,25; 3^e qualité, 15,25; 4^e qualité, 14,25; 5^e qualité, 13,25; 6^e qualité, 12,25; 7^e qualité, 11,25; 8^e qualité, 10,25; 9^e qualité, 9,25; 10^e qualité, 8,25.

1^{re} qualité, 17,25; 2^e qualité, 16,25; 3^e qualité, 15,25; 4^e qualité, 14,25; 5^e qualité, 13,25; 6^e qualité, 12,25; 7^e qualité, 11,25; 8^e qualité, 10,25; 9^e qualité, 9,25; 10^e qualité, 8,25.

1^{re} qualité, 17,25; 2^e qualité, 16,25; 3^e qualité, 15,25; 4^e qualité, 14,25; 5^e qualité, 13,25; 6^e qualité, 12,25; 7^e qualité, 11,25; 8^e qualité, 10,25; 9^e qualité, 9,25; 10^e qualité, 8,25.

1^{re} qualité, 17,25; 2^e qualité, 16,25; 3^e qualité, 15,25; 4^e qualité, 14,25; 5^e qualité, 13,25; 6^e qualité, 12,25; 7^e qualité, 11,25; 8^e qualité, 10,25; 9^e qualité, 9,25; 10^e qualité, 8,25.

1^{re} qualité, 17,25; 2^e qualité, 16,25; 3^e qualité, 15,25; 4^e qualité, 14,25; 5^e qualité, 13,25; 6^e qualité, 12,25; 7^e qualité, 11,25; 8^e qualité, 10,25; 9^e qualité, 9,25; 10^e qualité, 8,25.

1^{re} qualité, 17,25; 2^e qualité, 16,25; 3^e qualité, 15,25; 4^e qualité, 14,25; 5^e qualité, 13,25; 6^e qualité, 12,25; 7^e qualité, 11,25; 8^e qualité, 10,25; 9^e qualité, 9,25; 10^e qualité, 8,25.

1^{re} qualité, 17,25; 2^e qualité, 16,25; 3^e qualité, 15,25; 4^e qualité, 14,25; 5^e qualité, 13,25; 6^e qualité, 12,25; 7^e qualité, 11,25; 8^e qualité, 10,25; 9^e qualité, 9,25; 10^e qualité, 8,25.

1^{re} qualité, 17,25; 2^e qualité, 16,25; 3^e qualité, 15,25; 4^e qualité, 14,25; 5^e qualité, 13,25; 6^e qualité, 12,25; 7^e qualité, 11,25; 8^e qualité, 10,25; 9^e qualité, 9,25; 10^e qualité, 8,25.

1^{re} qualité, 17,25; 2^e qualité, 16,25; 3^e qualité, 15,25; 4^e qualité, 14,25; 5^e qualité, 13,25; 6^e qualité, 12,25; 7^e qualité, 11,25; 8^e qualité, 10,25; 9^e qualité, 9,25; 10^e qualité, 8,25.

SAUVEURS RÉCOMPENSÉS

La Société centrale de sauvetage des naufragés tient aujourd'hui son assemblée générale dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence du vice-amiral Lacaze, ancien ministre de la marine.

Cette occasion, la Société centrale fait venir chaque année à Paris, les sauveteurs de la mer ayant accompli les sauvetages les plus méritoires.

Après les constatations des deux praticiens, la mort est due à une intoxication et à une congestion du foie.

Le corps de Valenciennes fut saisi de ces faits. Hier matin, le cadavre était apporté dans une ancienne salle d'école où se trouvait un certain nombre de personnes, le docteur Petit, médecin légiste, procéda à l'autopsie, assisté de M. Dujardin, expert chimiste.

Après les constatations des deux praticiens, la mort est due à une intoxication et à une congestion du foie.

Le corps de Valenciennes fut saisi de ces faits. Hier matin, le cadavre était apporté dans une ancienne salle d'école où se trouvait un certain nombre de personnes, le docteur Petit, médecin légiste, procéda à l'autopsie, assisté de M. Dujardin, expert chimiste.

Après les constatations des deux praticiens, la mort est due à une intoxication et à une congestion du foie.

Le corps de Valenciennes fut saisi de ces faits. Hier matin, le cadavre était apporté dans une ancienne salle d'école où se trouvait un certain nombre de personnes, le docteur Petit, médecin légiste, procéda à l'autopsie, assisté de M. Dujardin, expert chimiste.

Après les constatations des deux praticiens, la mort est due à une intoxication et à une congestion du foie.

Le corps de Valenciennes fut saisi de ces faits. Hier matin, le cadavre était apporté dans une ancienne salle d'école où se trouvait un certain nombre de personnes, le docteur Petit, médecin légiste, procéda à l'autopsie, assisté de M. Dujardin, expert chimiste.

Après les constatations des deux praticiens, la mort est due à une intoxication et à une congestion du foie.

Le corps de Valenciennes fut saisi de ces faits. Hier matin, le cadavre était apporté dans une ancienne salle d'école où se trouvait un certain nombre de personnes, le docteur Petit, médecin légiste, procéda à l'autopsie, assisté de M. Dujardin, expert chimiste.

Après les constatations des deux praticiens, la mort est due à une intoxication et à une congestion du foie.

Le corps de Valenciennes fut saisi de ces faits. Hier matin, le cadavre était apporté dans une ancienne salle d'école où se trouvait un certain nombre de personnes, le docteur Petit, médecin légiste, procéda à l'autopsie, assisté de M. Dujardin, expert chimiste.

Après les constatations des deux praticiens, la mort est due à une intoxication et à une congestion du foie.

Le corps de Valenciennes fut saisi de ces faits. Hier matin, le cadavre était apporté dans une ancienne salle d'école où se trouvait un certain nombre de personnes, le docteur Petit, médecin légiste, procéda à l'autopsie, assisté de M. Dujardin, expert chimiste.

Après les constatations des deux praticiens, la mort est due à une intoxication et à une congestion du foie.

Le corps de Valenciennes fut saisi de ces faits. Hier matin, le cadavre était apporté dans une ancienne salle d'école où se trouvait un certain nombre de personnes, le docteur Petit, médecin légiste, procéda à l'autopsie, assisté de M. Dujardin, expert chimiste.

Après les constatations des deux praticiens, la mort est due à une intoxication et à une congestion du foie.

LES SURPRISES DE PARIS

PAR PIERRE ADAM

« C'est un banquier qui m'invite chez lui dit-il. En fait, c'est moi, le maître de la soirée, et ce n'est pas moi qui vais recevoir quelqu'un sans lui faire manger. Et il y fait mettre de l'ail, le bœuf, le bougre ! Ou en étions-nous ? Ah ! oui, je parlais d'atmosphère... J'avais également remarqué que, dans ces milieux-là, l'habit faisait le moine et qu'on avait de la considération pour les gens bien vêtus. Je n'ai donc pas hésité à me faire habiller par un tailleur de renom, et de plus, j'avais respiré dans les lieux dont je viens de te parler, une atmosphère très spéciale, mais bien connue de tous les gens de bien. Dans une boîte où se brasse de l'argent, tu n'as pas besoin de le voir pour le sentir ; il est là, ou tout près, ça suffit, son rayonnement électrique et pour peu que tu aies du cran, tu ne vas plus de l'odeur fade et molle de la pauvreté. Zut ! ou téléphone... »

« Une sonnerie venait en effet de retentir dans un angle du cabinet de travail.

GUIDE MASSOR

Le plus complet et le plus pratique

LA BANQUE DES COOPÉRATIVES

est mise en liquidation judiciaire

LE SCANDALE DE LA COOPÉRATIVE de reconstitution de Saint-Amand

Folles générosités

LE PRIX DE LA VIANDE DANS LE NORD

Le Comité d'action économique en a établi le barème pour la vente au détail

SAUVEURS RÉCOMPENSÉS

La Société centrale de sauvetage des naufragés tient aujourd'hui son assemblée générale dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence du vice-amiral Lacaze, ancien ministre de la marine.

ECHOS et CARNET

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Soleil : lever à 4 h 25; coucher à 19 h 10. Vent : fort du Nord-Est, 10 à 15 km/h. Nuages : 100 %. Température : 10 à 15 °C. Humidité : 80 %.